



**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Ans, le 29 mars 2024.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis, sur Euronext Brussels, le 20 mars 2024, 200 actions propres au prix de 520 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

**Détail de l'opération :**

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
20 mars 2024	200	520	104.000

Suite à cette opération, Moury Construct détient 4.584 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,14% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : [investisseurs@moury-construct.be](mailto:investisseurs@moury-construct.be) Site : [www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)